



**DROITS DE VOIRIE-SPECTACLES, CIRQUES ET MANEGES**  
**(HORS FETES), VIDE GRENIERS**

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (délibération du 19/12/2025)

<b>OBJET</b>	<b>REDEVANCE</b>	<b>MODE DE TAXATION</b>	<b>PERIODE DE TAXATION</b>
Spectacle de marionnettes – Manèges et attraction diverses	17.85 €	Forfait	Journée
Cirques	23.10 €	Forfait	Journée
Animation exceptionnelles (ex : structures gonflables...)	57.75 €	Forfait	Journée
Animation exceptionnelles	161.70 €	Forfait	Semaine
Animation exceptionnelles	347.55 €	Forfait	30 jours cumulés sur l'année civile
Vide grenier (entrée du public payante)	23.10 €	Forfait	Journée
Gens du voyage : stationnement caravane	16.00 €	Forfait	Période 8 jours

